

**Détails de production du mois de mars :**

La production nucléaire a représenté 67,6 % de la production (73,5 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 12 tranches ont eu un facteur de charge inférieur à 10 % (21,6 % en puissance brute du parc),
- 35 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80 % (63 % en puissance brute du parc),
- 23 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90 % (40,9 % en puissance brute du parc).

Le graphique de la page de synthèse du fichier de « détails des productions », donne la répartition du nombre de tranches nucléaires en classe de 10 % de facteur de charge mensuel. Ce graphique met en évidence la disponibilité du parc nucléaire, plusieurs tranches subissent des retards dans leurs arrêts pour rechargement.

**Statistiques des données consolidées du mois de mars :**

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 69,5 % pour le nucléaire,
- 24,9 % pour les combustibles fossiles,
- 30,3 % pour l'hydraulique,
- 27,4 % pour l'éolien,
- 11,1 % pour le photovoltaïque.

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 81,5 % et le minimum a été de 1,6 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 51,8 %.

La production d'énergies renouvelables a représenté 23,8 % de la production, 12,4 % pour l'hydraulique, 7,7 % pour l'éolien, 1,9 % pour le solaire et 1,7 % pour les énergies thermiques renouvelables (respectivement 25,8 % de la consommation, 13,4 % pour l'hydraulique, 8,4 % pour l'éolien, 2,1 % pour le solaire et 1,9 % pour les énergies thermiques renouvelables). La production hydraulique a été en baisse par rapport au mois précédent. La production à partir des énergies fossiles a été de 8,6 % de la production (9,4 % de la consommation), soit une légère baisse par rapport au mois précédent. Le facteur de charge de la production éolienne a une valeur moyenne mensuelle (27,4 %) légèrement supérieure aux valeurs moyennes annuelles. Le facteur de charge de la production photovoltaïque a une valeur moyenne mensuelle (11,1 %) inférieure aux valeurs moyennes annuelles. La production éolienne a été particulièrement forte entre le 11 et le 16 mars, les graphiques de la page 24 mettent, une fois de plus, en évidence la compensation qui se fait entre la production éolienne et la production à partir du gaz.

La centrale charbon du Havre (600 MW) a été définitivement arrêtée fin mars. Il ne reste plus que deux centrales charbon en service : Emile Huchet à Saint Avold (600 MW) qui devrait être arrêtée en mars 2022 et Cordemais (2 fois 600 MW) qui devrait être arrêtée fin 2022 mais dont l'avenir est incertain.

Sur l'ensemble du mois la température moyenne réalisée (8,3 °C) a été très légèrement inférieure à la température moyenne de référence (8,4 °C).

Le pourcentage de production d'électricité décarbonée a été de 89,6 % (90,7 % en mars 2020). La quantité de CO<sub>2</sub> rejetée a été, selon les données RTE (rejets directs) de 38,3 g / kWh alors qu'elle était de 32,3 g / kWh en mars 2020 ; avec un calcul fait à partir des références de rejet ACV (Analyse du Cycle de Vie) par moyens de production elle serait de 50 g / kWh en mars 2021.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a représenté une exportation de 6,5 % de la production, valeur inférieure à la moyenne annuelle.

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées sur les tableaux et graphiques sont fournies par RTE et elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.